

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 908

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, Mme Bellamy, M. Benoit, M. Berrios, Mme Lise Magnier, Mme Rauch,
M. Roseren et M. Thiébaut

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.